DLP 13-8-80705370

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue St-Jean prolongée - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 172 (18ème envoi de 1980) -

4 août 1980

/ ARBRES A FRUITS A NOYAU /

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le deuxième vol des papillons favorisé par un temps chaud se poursuit toujours et les dépôts d'oeufs restent assez réguliers et nombreux. Les risques d'attaques fréquentes persistent, notamment dans les vergers de pêchers où l'on constate la présence d'extrémités de pousses détruites.

a) Protection des pousses en pépinières et sur jeunes arbres en formation :

Traiter dès réception en utilisant de préférence un produit à base de fénitrothion.

b) Protection des pêches :

1) Variétés à récolter à partir du 16 août : traiter entre le 6 et le 8 août inclus en employant un produit à base de mévinphos (50 g. de m.a./hl) ou de dichlorvos (125 g de m.a./hl).

2) Toutes variétés à récolter après le 23 août : traiter dès réception avec l'un des produits homologués ou autorisés contre la tordeuse orientale (sauf le mévinphos et le dichlorvos) cités dans le bulletin du 9 juillet 1980.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Les captures de papillons demeurent nombreuses alors que des pontes modérées sont déposées journellement.

Appliquer dans les vergers sensibles un nouveau traitement vers la fin de la semaine en cours tout en veillant à bien respecter les délais d'emploi des produits avant récolte.

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol des papillons est pratiquement terminé depuis une huitaine de jours, alors que le second vient seulement de commencer très faiblement jusqu'à présent. Aucun traitement ne s'impose dans l'immédiat.

MINEUSE CERCLEE (*Leucoptera scitella*)

Il s'agit d'un petit papillon dont les larves se développent sous l'épiderme supérieur des feuilles de pommiers et de poiriers en forant une galerie régulièrement circulaire pouvant atteindre environ 1 cm de diamètre, très visible, formée de trajets concentriques, ayant l'aspect d'un oeil de perdrix.

Cette mineuse existe dans les vergers de la région depuis de nombreuses années. Il s'agit d'un ravageur secondaire, sans importance économique. Toutefois, sa présence, même rare sous forme de chrysalide dans l'oeil ou dans la cuvette pédonculaire des fruits au moment de la récolte, constitue un obstacle à l'exportation vers certains pays, en particulier le CANADA et l'EGYPTE.

En conséquence, *dans les plantations dont la production est éventuellement destinée à l'exportation vers ces deux pays*, il importe de mener une lutte rigoureuse pour éviter tout refoulement.

Actuellement l'éclosion des jeunes chenilles de 2ème génération est en cours. Intervenir dans les vergers au cours des prochains jours au moyen d'une pulvérisation de LANNATE 20 L à la dose minimum de 2,5 kg par hectare.

S'abstenir de tout traitement dans les autres plantations.

.../....

.../...

/ VIGNE /

MILDIOU

La situation reste excellente pour l'ensemble des vignobles. Néanmoins, les pluies orageuses qui se sont produites à partir du 25 juillet ont pu être à l'origine de quelques nouvelles contaminations (Armagnac en particulier).

Il apparaît donc prudent, la croissance de la vigne demeurant très active, d'effectuer un nouveau traitement, surtout dans les parcelles où l'on constate la présence de taches fertiles.

OIDIUM

Les conditions climatologiques sont toujours favorables au développement de ce champignon. Ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre le mildiou.

BLACK-ROT

Des nouvelles taches sont apparues sur les feuilles et sur les raisins entre les 29 et 31 juillet. Elles sont parfois nombreuses dans les parcelles déjà contaminées.

Le traitement dirigé contre le mildiou sera efficace à condition d'employer l'un des produits cités dans le bulletin n° 162 du 30 avril 1980.

BOTRYTIS (POURRITURE GRISE)

Pour certains cépages, le stade "fermeture de la grappe" est atteint ou va l'être prochainement. Nous rappelons que la méthode de lutte admise actuellement prévoit l'application d'un traitement spécifique à ce stade (voir la liste des produits utilisables dans le bulletin n° 168 du 26 juin 1980).

Ce traitement est surtout utile pour les vignes habituellement très sensibles et dans lesquelles il a été remarqué des attaques importantes de "vers" ou des taches fréquentes de botrytis sur feuilles et jeunes grappes.

TORDEUSES DE LA GRAPPE (*Eudémis et Cochylis*)

Le deuxième vol des papillons est terminé depuis une semaine environ dans les secteurs précoces (Frontonnais, Gaillacois en plaine). Une seconde application ne doit pas être nécessaire en général dans ces zones. Toutefois, surveiller les raisins des parcelles à "vers" et intervenir en traitement curatif le cas échéant si plus de 10 % des grappes présentent des attaques.

Eventuellement, cette application pourra être combinée avec celle dirigée contre le botrytis.

CICADELLE VERTE (*Empoasca flavescens*).

Actuellement, une génération de larves, parfois assez importante, est en cours de développement. On les observe le plus souvent essentiellement à l'envers des feuilles de la moitié inférieure des souches.

Surveiller les parcelles, notamment dans les lieux habituellement infestés, et intervenir sans attendre si l'on constate la présence d'une larve en moyenne par feuille, le comptage étant fait sur une centaine de feuilles à raison de une par cep.

Produits utilisables : azinphos à 40 g de m.a./hl, formothion à 50 g, méthomyl à 37,5 g, méthidathion à 30 g, oxydéméton-méthyl à 25 g, parathion à 30 g, vamidothion à 60 g, pyréthrinoïdes (dose "vers de la grappe").

/ CULTURES LEGUMIERES /

MELON

Les conditions climatologiques sont actuellement très favorables au développement des oïdiums.

Intervenir avec l'un des produits cités dans le bulletin n° 164 du 21 mai 1980. Eviter d'utiliser toujours la même matière active.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.

P. 227